

DÉPARTEMENT de la SAVOIE

Canton de Montmélián

Mairie de CHIGNIN



04.79.28.10.12



04.79.28.01.36



mairiedchignin@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire

L'an deux mille quatorze, le 28 mars à 00 heures 30 ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Michel RAVIER.

Mesdames et Messieurs Pascal BONTRON, Marie-Ange COLIN, Barbara DEPONGE, Joëlle FELIX, Jean-Charles GIARD-MADOUX, Annick HYVERT, Aurélie MARIE, Joël MARIÉ, Christelle METGE, Christophe OUVRARD, Catherine QUENARD, Christian QUENARD, Florent QUENARD, Michel QUENARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Jean-Charles GIRARD-MADOUX a été élu secrétaire.

Le 28 mars 2014 à 00 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHIGNIN proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections, informant l'assemblée que le score obtenu (95% de moyenne) n'avait jamais été atteint auparavant, remerciant aussi les habitants de Chignin pour leur confiance. Il souhaitait ensuite la bienvenue aux nouveaux conseillers leur rappelant quelques règles essentielles à la fonction de Conseiller Municipal et également souhaitait tous ses meilleurs vœux de réussite au Conseil Municipal nouvellement installé jusqu'en 2020.

Michel RAVIER, doyen de l'assemblée et Président de séance, laissa la parole à Monsieur Michel QUENARD qui dans une brève allocution rappelait le bon travail effectué avec droiture et totale transparence durant ce dernier mandat. Puis il invitait le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par l'article L122-4 du code des Communes par un vote à bulletin secret.

Monsieur Michel RAVIER ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour était proclamé Maire et immédiatement installé, il remerciait le Conseil de sa confiance, comptant sur une parfaite collaboration de toute son équipe.

Sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, élu Maire, ont été élus au 1^{er} tour de scrutin puisqu'ayant obtenu la majorité absolue :

- 1^{er} Adjoint : Annick HYVERT
- 2^{ème} Adjoint : Michel QUENARD
- 3^{ème} Adjoint : Marie-Ange COLIN
- 4^{ème} Adjoint : Christophe OUVRARD

⇒ L'élection du Maire et des Adjoints étant effectuée, Monsieur le Maire clôturait la séance à 2 heures 15.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fait en Mairie, le 28 mars 2014

